



Le site Bonnenote sur la sellette

Un syndicat lycéen demande l'interdiction de ce service qui fait les devoirs à la place des élèves.

« **UNE HORRIBLE** marchandisation de l'éducation. » Voilà comment le Syndicat général des lycéens (SGL) qualifie l'activité de Bonnenote. La start-up propose, depuis quelques semaines, de faire les devoirs à la place des élèves contre de l'argent. Le SGL a demandé hier la suspension de ce service en ligne, accessible de la 3^e jusqu'au niveau master, dans toutes les matières. « Alors que l'on cherche des moyens de réduire les inégalités, ce site en crée de nouvelles entre ceux qui ont les moyens et ceux qui ne les ont pas. C'est totalement contraire aux valeurs de l'école », dénonce la présidente du SGL, Alexia Rebeyrolle, 17 ans.

DES ENSEIGNANTS ATERRÉS

Au-delà, le syndicat, tout comme le corps enseignant et les fédérations de parents d'élèves, critique l'intérêt pédagogique de la démarche. Claire Guéville, professeur d'histoire-géographie, chargée des questions lycéennes au Snes, se dit même atterrée. « Le principe du devoir à la maison, c'est de s'exercer, de réfléchir par soi-même. Un élève qui a recours à ce site, comment fera-t-il une fois seul devant sa copie ou un examinateur ? » s'interroge l'enseignante, qui juge par ailleurs la promesse contenue dans le nom de l'entreprise pour le moins fallacieu-

se. C'est ce que montrait déjà notre test, paru mercredi. Nous avons commandé une dissertation de terminale de philosophie qui avait reçu un 8/20.

Sur la même ligne que le SGL, le ministère de l'Éducation a annoncé hier soir avoir saisi son service juridique « pour savoir si un recours est envisageable ». C'est déjà sous la pression de la Rue de Grenelle qu'une précédente société, Fais-mesdevoirs, avait renoncé en 2009 à un service similaire. Sous le feu des critiques, Victor der Megreditchian, 24 ans, le fondateur de Bonnenote, continue de défendre son projet. « C'est 100 % légal. Nous disons bien à nos clients que nous ne faisons pas les devoirs à leur place, qu'il s'agit d'une aide à la rédaction. C'est comme une alternative aux cours particuliers »

JOFFREY VOVOS